

Les crédits

Alors, pourquoi le conflit, pourquoi le dilemme? Bien sûr, il y a un dilemme, monsieur le Président, parce que nous sommes sur une lancée de développements économiques qui plongent leurs racines dans l'histoire des 150 dernières années, et tout à coup, il faudrait en un instant tracer une ligne de fracture qui modifierait essentiellement la façon dont l'économie se développe. Nous savons tous que cela n'est pas possible parce que la répercussion serait tout à fait disfonctionnelle et tout à fait bouleversante pour le maintien, par exemple, des emplois. Il faut donc opérer une transition et préparer l'avenir, ce qui veut dire qu'une politique énergétique est une politique d'avenir qui prévoit le développement de nouvelles formes d'énergie et qui permet une transition harmonieuse, mais vigoureuse, vers une des énergies qui respecte davantage l'environnement.

• (1600)

[Traduction]

M. le vice-président: Nous reprenons le débat. Le député de Port Moody—Coquitlam invoque le Règlement.

M. Waddell: Monsieur le Président, je veux l'appui de cette Chambre. Puisque l'environnement est un sujet si important, pour un autre 10 minutes, pourrait-on poser des questions et avoir des réponses du ministre de l'Environnement.

Une voix: C'est un bon ministre!

[Traduction]

M. le vice-président: La Chambre a entendu les termes de la requête du député de Port Moody—Coquitlam (M. Waddell) qui demande de prolonger de 10 minutes la période réservée aux questions et observations pour le ministre. Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

M. le vice-président: Nous accorderons la première question au député de Port Moody—Coquitlam.

M. Waddell: Monsieur le Président, je vais le dire en anglais, j'ai une observation et une question.

Le ministre a parlé de la Loi sur la protection de l'environnement et a dit que nous devons travailler en coopération avec les gouvernements provinciaux. J'ai fait partie du comité durant deux semaines avant qu'il ne soit élu à la Chambre pendant la dernière législature. Le projet de loi était vraiment très solide. Mais le ministre, qui était M. McMillan à l'époque, l'a modifié de fond en comble à la suite des objections des provinces.

Je comprends que nous devons tenir compte des provinces puisque cela fait partie du système dans lequel nous vivons. Je crois que ce projet de loi tombait à la limite des compétences fédérales et provinciales. Le ministre ferait bien de ne pas l'oublier. A mon avis, le public exigera que le gouvernement fédéral prenne des mesures énergiques dans le domaine de l'environnement parce qu'il dispose d'un pouvoir réel d'intervention à l'échelle nationale et de certains leviers à l'échelle internationale.

Je voudrais bien occuper son poste de ministre de l'Environnement ne serait-ce qu'une minute. Quelle chance il a. Quel portefeuille important que celui de l'Environnement. Pourquoi le ministre se contente-t-il de réagir au lieu de donner le ton? Il a réagi à la crise occasionnée par le déversement de pétrole. Il y était forcé. Il se trouve toujours obligé de réagir devant une crise qui surgit à l'improviste. C'est ce qu'il a fait dans l'affaire de l'essence contaminée en provenance des États-Unis. Il est normal de réagir en pareilles circonstances, mais pourquoi le ministre ne prend-il pas l'initiative dans ce domaine?

Voici un bel exemple de son attitude comme l'a rappelé le député de Beaches—Woodbine (M. Young). Nous sommes en train d'étudier une résolution. Je n'irais pas jusqu'à dire que cette résolution est incontestable, je ne veux pas employer ce mot, mais c'est presque le cas. On ne peut pas dire que la Chambre s'est penchée sur une proposition très radicale aujourd'hui puisque cette résolution veut rendre notre Chambre, notre Parlement, notre colline du Parlement, plus conscients des problèmes écologiques. Elle nous invite à prendre l'initiative dans ce domaine. Pourquoi le ministre n'ajoute-t-il pas: «Non seulement nous soutiendrons cette proposition, mais nous l'améliorerons. Nous allons en prendre l'initiative?» Il serait alors un ministre qui sort des sentiers battus au lieu de réagir aux événements.

M. Bouchard (Lac-Saint-Jean): Monsieur le Président, notre gouvernement ne se contente pas de réagir. C'est facile pour l'opposition de harceler le gouvernement et de lui dire: «Faites ceci. Faites cela. Cela n'a pas encore été fait. Cette rivière est sale. Pourquoi n'avez-vous pas nettoyé cette rivière l'an dernier au lieu de réagir à nos protestations et à nos hésitations?» Je ne crois pas que ce soit là la bonne façon de régler les problèmes environnementaux. Oui, nous devons être audacieux. Oui, nous devons montrer la voie aux Canadiens. Oui, nous devons avoir du courage politique et nous devons le prouver non pas par des paroles, mais par des budgets et des décisions sévères. Nous avons déjà accompli beaucoup de ces choses, mais je comprends qu'il reste encore beaucoup à faire. Je peux comprendre les Canadiens ordinaires qui regardent la télévision et qui disent: «Eh bien, ce ministre et son gouvernement ne font que réagir à la crise de l'Exxon Valdez.»